

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1059

Artikel: Prospective : un avenir proche
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un avenir proche

(jd) A l'occasion du 700^e, une brochette de journalistes de la «*Neue Zürcher Zeitung*» a publié un ouvrage prospectif sur la Suisse («*Nachdenken über die Schweiz. Perspektiven und Visionen*», Verlag NZZ). Nous publions ci-dessous un extrait du chapitre de Walter Schiesser, le spécialiste de l'environnement et de l'énergie de la gazette zurichoise, qui montre que la «*vieille tante*» de la Limmat — appellation familière pour le prestigieux quotidien zurichois — ne craint pas d'aborder, parfois avec intelligence et imagination, les défis du futur (traduction DP).

L'effet de serre ne faisant maintenant plus de doute et face au risque croissant de changements climatiques, l'assemblée générale de l'ONU a décidé la limitation globale des émissions de gaz avec des contingents négociables entre les Etats. Afin d'assurer dans une mesure suffisante la substitution des énergies fortes productrices de CO₂ et d'encourager simultanément l'usage économe de l'énergie, la Suisse, comme beaucoup d'autres Etats, a limité la consommation d'énergie pour les différentes catégories d'utilisateurs. Les ménages, tout comme les entreprises privées et publiques, reçoivent un contingent annuel d'énergie qu'ils peuvent vendre à d'autres usagers. La carte de crédit énergétique est indispensable pour obtenir

publics entrepris depuis une petite dizaine d'années, sous la pression des milieux écologistes, et en bonne partie réalisée par des réductions de tarif (abonnement écologiques, demi-tarif à 100 francs). On sait maintenant que le manque à gagner, compensé par des contributions publiques, a davantage provoqué une augmentation de la mobilité qu'un véritable transfert de la voiture au profit des trains et des bus. On sait aussi que la qualité générale des prestations (confort, rapidité, fréquence, ponctualité, etc) sont des critères plus déterminants aux yeux du voyageur que le prix dans le choix de son moyen de transport. Il est donc probable que les sommes destinées à financer des réductions tarifaires auraient été plus utilement dépensées en investissements destinés à améliorer la qualité des transports publics. Cette politique tarifaire n'a fait que retarder la vraie question: quels transports publics voulons-nous, quels objectifs doivent-ils atteindre, et sommes-nous prêts à en payer le prix ? ■

non seulement carburant, combustible et électricité mais également certains services et notamment pour voyager. L'administration des crédits énergétiques et leur négoce ont été confiés à un consortium de banques auquel participe la Confédération. Grâce à l'électronique la plus moderne, cette gestion libérale de l'énergie fonctionne sans accroch. Et cette réglementation n'a pas rendu la vie plus frugale. La plupart des personnes âgées en conviennent, elles qui pourtant ont grandi à une époque où l'énergie était bon marché et disponible sans limite. La consommation par habitant est maintenant retombée au niveau de 1960, mais le progrès technique a considérablement amélioré le rendement énergétique. Toutefois il y a certaines contraintes. Certes on est toujours libre d'habiter une villa, de passer des vacances à Tahiti ou de s'acheter un yacht. Mais on ne peut plus tout avoir simultanément, à moins d'y mettre le prix fort; et même de cette manière, il n'est plus possible de vouloir plus dans tous les domaines. L'incitation à user avec ménagement de l'énergie rend inutiles aussi bien les producteurs que les consommateurs, et celui qui doit ou veut vivre modestement dispose d'un appoint financier bienvenu en vendant une partie de ses droits énergétiques.

Des milieux conservateurs de l'économie et de la politique se sont opposés vigoureusement à l'introduction de ce système qui combine les exigences économiques et écologiques et un haut degré de liberté et d'égalité sociale; mais aujourd'hui chacun reconnaît qu'il était justifié d'innover en matière énergétique. Les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables, objets de confrontation politique permanente depuis le choc pétrolier de 1973, ne sont plus discutées et de nombreux règlements ont été abrogés. Le système de contingentement et la hausse du prix du pétrole, qui reflète le recul de la

production des puits facilement accessibles, ont stimulé de manière efficace le comportement des consommateurs et plus encore la capacité d'innovation technique. La consommation d'énergie pour la production d'eau chaude dans les nouveaux bâtiments a pu être abaissée à des valeurs autrefois à peine imaginables. Les immeubles à consommation zéro ou presque nulle ne sont plus des curiosités, avant tout grâce aux progrès accomplis dans la construction de l'enveloppe des bâtiments (nouveaux matériaux et éléments pour l'utilisation passive de l'énergie solaire). Dans ce nouveau contexte, équiper son toit d'une installation photovoltaïque pour la production d'électricité et diminuer sa dépendance du réseau public, voire même livrer sa surproduction dans ce réseau, est devenu intéressant d'un point de vue économique. Ceux qui utilisent encore du combustible fossile obtiennent de bons effets de substitution avec des installations solaires thermiques. Les pompes à chaleur électriques, combinées à des systèmes géothermiques, ont contribué le plus à une utilisation économe de l'énergie et à la réduction des émissions de CO₂ et d'autres polluants de l'air. La consommation d'électricité supplémentaire qui en résulte est faible — un tiers de l'énergie utile produite — mais elle a pourtant contribué à une certaine croissance de la demande. Pour la première fois depuis les années 70 du siècle passé, les chantiers de deux nouvelles centrales nucléaires ont été ouverts. Il s'agit d'un système nouveau à très haut degré de sécurité intrinsèque. ■

Concentration lucernoise

Le grand mariage de la presse lucernoise a eu lieu le 2 novembre avec la bénédiction du père nourricier *Publicitas*. Le *Luzerner Zeitung* avec ses éditions régionales *Schwyz Zeitung*, *Nidwaldner Zeitung*, *Zuger Zeitung* et *Urner Zeitung* a fait disparaître six titres: *Vaterland* et *Nidwaldner Volksblatt* pour un groupe et *Luzerner Tagblatt*, *Nidwaldner Tagblatt*, *Zuger Tagblatt* et *Gotthard Post/Urner Tagblatt* pour l'autre. Les quotidiens proches du PDC et des radicaux ont publié dans leur dernière édition des suppléments rappelant leur passé.